

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2015

ABARC

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU LIEU	4
CONTEXTE DU LIEU	7
OBJECTIFS ANNUELS POURSUIVIS	8
MOT DU PRESIDENT	10
<i>Accueil libre</i>	13
<i>Fête de Fin d'année</i>	16
<i>Concerts</i>	18
<i>Petits-jobs</i>	20
<i>Foyer des Tattes</i>	24
<i>Collaborations / Réseaux / Stages</i>	27
<i>Sorties</i>	30
COMPTES	33
PERSPECTIVES 2016	39
REMERCIEMENTS	41



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU LIEU

L'ABARC, «Association pour un Baraquement d'Accueil et de Rencontres Communautaires », accueille des jeunes âgés de 15 à 22 ans sur différents lieux :

L'ABARC est un bâtiment en bois dont l'association est propriétaire. Excentré vis-à-vis du reste du village de Vernier, ce lieu se situe dans le Bois de la Grille. Le bâtiment comprend une salle polyvalente ayant une capacité d'accueil de 150 personnes, une cuisine équipée, un bar, un atelier, une réserve de matériel, un bureau, un local de mixage, un wagon qui sert actuellement d'espace de stockage, ainsi qu'un four à pizza mobile. Loin du regard des adultes et sans habitations à proximité, cet espace est idéal pour accueillir les adolescents et jeunes adultes désirant participer à des activités se déroulant tant à

l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Durant l'année 2015, c'est à cette adresse qu'ont eu lieu la plupart des accueils libres.

Le 186 est un local mis à disposition pour différentes associations locales par la commune et se situe au 186 route de Vernier. S'adressant à de multiples occupants, il n'a pas été possible d'aménager spécifiquement ce lieu afin de le rendre attractif auprès de la population à qui l'on s'adresse. Malgré la mise à disposition d'ordinateurs en réseau, de jeux de société, d'une console de jeux vidéos et de sa situation centrale au sein du village, nous avons constaté que la fréquentation des jeunes laissait à désirer. En début d'année, l'équipe a donc rapidement pris la décision de ne plus investir ses forces sur cet espace, au profit d'autres projets.

Le BARAC est un bâtiment, lui aussi mis à disposition par la Ville de Vernier et qui se trouve à la rue via de Coisson, en plein coeur de Vernier. Cet espace étant vétuste, mal isolé et difficile à chauffer, il a surtout été dédié au stockage de matériel. Toutefois, afin de soutenir l'AJVV (Association des Jeunes de Vernier-Village), l'ABARC a pris la décision de lui prêter temporairement cet espace. En effet, l'AJVV devait faire face à de nombreux travaux dans ses propres locaux et s'est retrouvée dans l'impossibilité d'y réaliser ses activités. Cela nous a permis en parallèle et en collaboration avec les TSHM (travailleurs sociaux hors murs) de la ville, d'accompagner ses membres dans la gestion de ce local. Cet espace a par ailleurs permis d'offrir aux jeunes un lieu où se retrouver lors de la fermeture estivale de l'ABARC.

Le comité de gestion se compose de 7 bénévoles, dont 2 nous ont rejoint cette année.

Nous avons été heureux d'accueillir ces nouvelles personnes venant renforcer le comité dont chaque membre s'investit activement dans des tâches bien définies.

L'équipe d'animation, quant à elle, compte trois animateurs-trices socioculturels-elles totalisant un 175% de temps de travail, ainsi qu'un moniteur bénéficiant de 500 heures de travail par année. Une secrétaire sociale présente à 20% et se charge de la saisie comptable ainsi que d'une partie des tâches administratives. Enfin, l'équipe accueille en son sein des stagiaires venus d'horizons différents : stages ECG ou stages HETS de deuxième ou troisième année. En ce qui concerne le public, le lieu est fréquenté par une soixantaine de jeunes âgés de 15 à 22 ans et pouvant provenir de tout le canton, mais majoritairement de la Ville de Vernier.



CONTEXTE DU LIEU

Première ville suburbaine du Canton, avec une population de 34'500 habitants, des indices de population étrangère et jeune nettement supérieurs à la moyenne cantonale ainsi que la plus forte proportion de logements sociaux sur son territoire, Vernier a une population potentiellement plus fragile que bien d'autres communes. Sa position au croisement de plusieurs axes importants continue d'attirer un grand nombre d'activités tertiaires et secondaires, la population augmente, de nouvelles surfaces habitables vont apparaître : un vaste projet urbanistique est prévu au chemin de l'Etang. Même si la Ville de Vernier est très sensible à la qualité de vie de ses habitants, il ne fait nul doute que les acteurs sociaux tels que l'Abarc vont devoir composer avec une population de plus en plus hétérogène. La commune est actuellement divisée en quatre grands quartiers : Vernier-Village, Châtelaine-Balexert-Libellules, Aïre-Le Lignon et Avanchets-Cointrin. C'est dans cet environnement particulièrement étendu que l'Abarc intervient.



OBJECTIFS ANNUELS POURSUIVIS

En début d'année nous avons fait un état des lieux autour de la question des petits jobs avec divers associations et partenaires de la Ville de Vernier (TSHM, SCOS (Service de la cohésion sociale), Réseau Jeunesse). Il en est ressorti que malgré nos différences de pratiques et de cadre institutionnel, nous souhaitons chacun garder nos spécificités. Malgré cette hétérogénéité, nous avons mené une réflexion en équipe sur le contrat à faire respecter lors de l'engagement de nos jeunes.

Force est de constater que les filles ne fréquentent pas beaucoup les accueils libres dans les maisons de quartier. Ce bilan nous a conduit à vouloir renforcer la participation de celles-ci dans des activités mixtes. Cette envie est récurrente depuis plusieurs années,

nous restons particulièrement attentifs à cette problématique fille-garçon, cet objectif reste au centre de nos préoccupations à venir.

Suite au constat de la difficulté d'attirer de nouveaux membres dans notre association et comité de gestion, nous avons renforcé notre communication extérieure: plaquettes d'information, articles dans l'Actu-Vernier, réseaux sociaux, présence dans le quartier...

En cette fin d'année, nous nous réjouissons de l'arrivée de deux nouveaux membres dans notre comité de gestion.



MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2015 a commencé en douceur, l'Abarc ayant depuis peu réouvert ses portes suite à l'incendie de février 2014. La fermeture de plusieurs mois a en effet éloigné les jeunes du lieu. Si les animateurs ont maintenu les liens avec eux à travers d'autres activités hors les murs, l'association a été traversée par des questionnements sur ses activités et plus particulièrement sur l'accueil libre. Est-ce que cette formule répond toujours aux besoins des jeunes? La localisation du bâtiment est-elle en lien avec la faible fréquentation? Comment se faire connaître auprès de nouveaux publics?

Mars 2015, la rencontre de Johanna Velettri, responsable des TSHM de Vernier, a permis au comité de mieux connaître l'accompagnement offert aux jeunes dans la ville et la complémentarité des différents acteurs. Cela a donné lieu à un riche échange, invitant les bénévoles à se pencher sur les difficultés vécues par son public, sur l'importance des

projets de prévention et celle des suivis de proximité, taillés sur mesure selon les besoins.

La réflexion sur la visibilité des activités de l'Abarc se poursuit. Elle nous amène à envisager, à l'initiative de notre délégué communal, l'élaboration d'un film. Quelques minutes pour restituer ce que propose l'Abarc aux jeunes, faire sentir l'esprit du lieu... Projet à suivre.

En parallèle, l'équipe d'animation met sa disponibilité au profit de projets de collaboration avec divers acteurs Verniolans. Et le comité soutient cette forme de participation qui mutualise les forces et rend l'animation socio-culturelle accessible aux populations plus isolées. Ainsi, nous encourageons notamment les initiatives liées aux mineurs du foyer des Tattes, situé juste derrière nos bâtiments. Elles permettent à l'association de traduire ses valeurs en actions...

La question de l'accueil libre nous accompagne tout le long de l'année et la fréquentation de jeunes reste irrégulière. Mais équipe et comité s'accordent sur l'importance de maintenir des heures d'ouverture libres au public. En effet, ces moments permettent à différents projets d'être menés sur le lieu, tout en étant disponible pour accueillir le visiteur, qu'il soit jeune et en demande de lien ou partenaire de collaborations professionnelles. C'est ainsi une offre de temps flexible, propice aux rencontres et à l'émergence de projets construits avec les jeunes.

A l'automne, nous sommes très heureux d'accueillir Madame Corinne Monnier qui souhaite rejoindre le comité. Nous avons besoin de renfort et de propositions nouvelles!

Corinne a tout de suite su attirer notre attention sur un moyen simple, mais oh combien pertinent, de rendre l'Abarc plus attractif. L'illumination du chemin menant au bâtiment... En 2016, nous veillerons à ce que le chemin puisse être emprunté de jour comme de nuit en toute sérénité. Cela faisant, nous espérons attirer davantage la gente féminine, la mixité du public étant toujours un de nos objectifs prioritaires.

En conclusion, je voudrais remercier l'équipe d'avoir pris le bon virage après ces années difficiles et d'avoir permis à l'ABARC de « sortir des bois ». Je remercie aussi le comité d'être toujours présent et actif, malgré le nombre restreint de bénévoles. Merci aussi à tous les acteurs qui ont contribué directement ou indirectement au bon fonctionnement de notre Association.

Le Président.

Philippe Koeppel

Accueil libre



L'année 2015 marque réellement une transition dans la population des utilisateurs "réguliers" de l'Abarc. En effet, contrairement aux années précédentes où nous pouvions noter une certaine stabilité dans la présence des jeunes pendant l'accueil libre, 2015 a connu une fréquentation en "dents de scie".

Tout d'abord depuis la fermeture du Barac (pour des raisons d'incommodité), nous avons tenté une réouverture dans le local communal du 186 route de Vernier. Cet accueil n'a vraiment pas fonctionné, les jeunes se désintéressant totalement de cette salle plutôt destinée à des réunions.

Parallèlement à ce constat, l'AJVV, a ouvert un local d'accueil au sous-sol d'un bâtiment du foyer des Tattes. L'effet de nouveauté a entraîné les jeunes à fréquenter cet espace proposant des horaires et des règles bien plus "souples" que les nôtres à ses débuts.

Enfin, nous accueillons des jeunes de 15 à 22 ans. Mais les jeunes vieillissant aussi, nous nous sommes retrouvés avec une population de plus en plus âgée. La nouvelle génération se devait d'arriver !

Toutes ces péripéties devaient nous amener à repenser notre façon d'attirer les jeunes des quartiers avoisinants.

Dès la fin juin, nous avons commencé à "tourner" dans le quartier de Vernier-village avec les TSHM parfois, afin de bien identifier les groupes. Notre constat était de voir que depuis l'ouverture du local de l'AJVV bien moins de jeunes "traînaient" dans les parcs. Pour des

raisons de gros travaux d'aménagement, l'AJVV s'est installée provisoirement dans notre local du Barac. Tous nos anciens utilisateurs se sont ancrés là-bas se mélangeant à des gens bien plus âgés ! Afin d'éviter tout débordements et de pouvoir mieux recentrer leurs actions, nous avons décidé d'accompagner l'AJVV dans leur projet à travers des coups de mains réguliers et des réunions de réflexion avec les TSHM.

Il nous fallait faire un peu mieux connaître l'Abarc ailleurs qu'à Vernier-village, c'est pourquoi nous avons aussi distribué bon nombre de dépliants dans les écoles supérieures près de la Ville de Vernier. Quelques temps plus tard, cette communication commençait à porter ses fruits. Vers la fin de l'année 2015, de nouvelles têtes apparaissaient, notamment des jeunes du quartier du Lignon subjugués par notre atelier d'enregistrement. L'année 2016 voit la fréquentation de l'accueil libre monter en flèche : mission accomplie !

Activités, actions accomplies

Fête de Fin d'année



Pour célébrer les fêtes de fin d'année, nous nous sommes unis aux TSHM pour faire une tournée de rue des plus originales. En effet, avec la précieuse collaboration de Shkelzen HADJARI de l' "Attelage du Léman", nous avons pris l'initiative d'organiser une tournée de rue géante en calèche et en habits d'époque. Nous nous sommes déplacés dans toutes les maisons de quartier de la Ville de Vernier. Le départ avait lieu à la ferme du Lignon afin d'atteler les magnifiques étalons Frisons noirs à la très belle calèche d'époque.

Nous sommes allés rendre visite à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon et avons poursuivi vers la Maison de Quartier des Libellules. En passant par le Jardin Robinson de Châtelaine-Balexert nous sommes arrivés aux Avanchets pour aller rendre visite à l'équipe des animateurs de la Maison de Quartier qui nous attendaient avec une farandole d'enfants autour d'un goûter.

L'aventure a repris en passant par les grands axes de la route de Meyrin et la route de Vernier, où les automobilistes que nous avons rencontrés étaient ahuris d'un tel spectacle. L'arrivée au Quart'ile en musique a été des plus magiques. Pour clôturer cette tournée exceptionnelle, nous nous sommes dirigés vers la place du Lignon.

Suite à cette tournée, tous les jeunes étaient conviés à une raclette géante à l'ABARC. La soirée a été une belle réussite de par son ambiance chaleureuse et festive. De plus, des jeunes d'autres quartiers se sont déplacés en nombre afin de partager ce repas.

Les enfants ont été enchantés par notre venue et l'opportunité de voir en vrai une calèche ainsi que d'aussi beaux chevaux.

Activités, actions accomplies

Concerts



Une dizaine de concerts ont eu lieu à l'Abarc pendant cette année 2015. Tous ces événements étaient organisés par des associations ou collectifs de jeunes adultes. Ces soirées sont aussi pour nous le moyen de faire connaître l'Abarc à un autre public, à des gens d'autres quartiers et de mélanger notre population. Nous constatons aussi que beaucoup de filles viennent pendant ces fêtes, contrairement aux moments de l'accueil libre. C'est pourquoi nous tenons vraiment à garder ce contact au travers de l'organisation de ces concerts.

Activités, actions accomplies

Petits-jobs



En 2015 encore, l'outil « petit-job » a permis à l'ABARC de répondre aux nombreuses demandes des jeunes, dont certains sont en situation de rupture scolaire ou professionnelle. Si le public de l'ABARC a tendance à percevoir notre rôle comme celui d'un employeur, nous leur rappelons régulièrement qu'il doit être temporaire et leur permettre d'évoluer vers une situation plus pérenne. Cela a aussi été l'occasion pour l'équipe de se questionner sur cet outil. En terme d'évolution de ce dernier, nous envisageons maintenant d'intégrer le paiement des cotisations sociales des jeunes, sans que cela pègre leur salaire pour autant. Ce sera aussi l'occasion d'aborder ce sujet avec eux et d'évaluer leurs connaissances des règles et droits qui encadrent le monde du travail.

En 2015, les petits-jobs ont principalement été axés autour de l'action « ciné été ». Ainsi, 10 représentations tout public ont été réalisées dans le parc de Balxert et 4 autres ont eu lieu sur la commune de Plan-les-Ouates. Deux jeunes ont participé lors de chaque soirée au montage et au démontage du matériel et nous soutenaient en cas de soucis techniques.

Un second chantier a demandé un investissement considérable de la part des jeunes. Il s'agit de la reconstruction du four à pizza qui avait brûlé lors de l'incendie de 2014 et qui s'est déroulée sur plusieurs semaines. Deux jeunes, sur les trois de départ, ont mené à bien ce projet du début à la fin. Ce projet a été encadré par le stagiaire HETS, qui, avec le soutien d'un professionnel, a pu transmettre aux jeunes des connaissances en matière de maçonnerie et de travail du métal. Ce chantier a été l'occasion de découvrir de nouvelles méthodes de travail, de développer des compétences professionnelles que certains n'imaginaient pas posséder ou encore d'apprendre à travailler en équipe, sous la supervision d'un responsable et en respectant certaines règles de sécurité. Les jeunes se sont montrés motivés et ont eu la satisfaction de laisser une trace de leur passage à

l'ABARC en y laissant un objet utile à tous et qu'ils ont construit de leurs propres mains. Au terme de ce chantier, des certificats de travail ont été délivrés aux jeunes, mettant en avant les compétences dont ils ont fait preuve au cours de cette réalisation.

Nous avons encore été mandatés par la Ville de Vernier afin de tenir une buvette lors des événements culturels organisés par cette dernière, ainsi que lors de l'inauguration des Nouvelles Libellules. Cette année encore, plusieurs filles ont participé à cette action et cela nous a permis de rester en lien avec elles, alors que nous avons plus de peine à les fidéliser que les garçons.

Les petits-jobs ont aussi été utilisés afin de répondre aux besoins de la Maison de Quartier Chausse-Coq. Nous avons donc réalisé plusieurs débarras de leurs encombrants, acheminé du matériel lors de manifestations qu'ils organisaient en dehors de leurs murs ou encore tondu le terrain utilisé lors de la période estivale et évacué les déchets verts.

Enfin, nos jeunes ont participé à travers l'outil « petit-job » à la mise en place et au rangement de la Kermesse du Muguet, à l'entretien et au nettoyage du bâtiment de l'ABARC et ont pu tenir le bar et l'entrée du "Bunker de la Peur", qui a eu lieu dans l'abri PC du Lignon. Ce dernier événement a permis à certains jeunes de se projeter dans l'organisation d'un événement tel que celui-ci pour l'année suivante. Enfin, nos jeunes ont aussi eu l'occasion de servir des boissons au bar de l'ABARC ou d'être le « régisseur lumières » lorsque des concerts y étaient organisés.

D'une manière plus générale les petits-jobs permettent aux jeunes une première

confrontation au monde du travail et à ses exigences, tant en matière de savoir-faire que de savoir-être et de se confronter aux réalités que cela implique. Cela permet encore à d'autres de développer des compétences et de prendre confiance en eux, particulièrement pour ceux dont le parcours scolaire ou professionnel s'est avéré compliqué. Dans une société et un univers professionnel de plus en plus exigeants vis-à-vis des jeunes, les « petits-jobs » permettent aux travailleurs sociaux de rester en lien avec une petite partie de cette jeunesse, qui peine à se projeter sur le long terme. Pour d'autres jeunes, c'est aussi l'occasion de financer certains de leurs projets personnels, ainsi que les voyages et sorties organisées par l'ABARC.

Activités, actions accomplies

Foyer des Tattes



Depuis trois ans maintenant, nous proposons régulièrement des activités pour les enfants du Foyer des Tattes. Cette année, nous avons renforcé nos actions pour proposer des animations aux enfants et familles mais également aux habitants du foyer en général.

Deux centres aérés ont été organisés : quatre jours à Pâques de 08h30 à 17h00 et 10 jours au mois d'août de 14h à 18h. Une quinzaine d'enfants étaient présents durant ces moments.

Ces centres aérés sont l'occasion de proposer des activités créatrices, des jeux, des sorties aux enfants mais également de proposer un travail à des jeunes fréquentant l'Abarc.

Pour ces activités, les jeunes sont engagés comme collaborateurs et membres de l'équipe à part entière, les réunions de préparation, permettent d'expliquer nos attentes mais également de développer le programme d'activités en commun. Ils doivent faire des propositions d'activités qu'ils réalisent lors du centre aéré. Cela leur donne un vrai sentiment d'appartenance à l'équipe d'animation et leur fait découvrir une partie de notre travail. Les jeunes que nous avons engagés cette année, ont été très adéquats avec les enfants, ils ont pris une part active dans ces moments d'encadrement et ont eu beaucoup de plaisir.

Durant les lundis du mois de juin, une artiste genevoise a utilisé l'Abarc pour y créer un atelier d'écriture avec des hommes du Foyer des Tattes.

Cet atelier a fait émerger l'envie de développer des moments conviviaux entre habitants du foyer. Durant l'été sont donc nées " les premières rencontres inter-galactiques de proximité" suivies par "les deuxièmes" en novembre.

Ces week-ends organisés par des hommes du foyer ont été très appréciés par un grand

nombre de personnes, ainsi que par les familles du foyer.

Nous avons également collaboré avec les assistants sociaux de l'Hospice Général, les TSHM, la Maison de Quartier des Libellules et l'AJVV à deux moments festifs au Foyer des Tattes.

En septembre, nous avons organisé un moment convivial avec jeux, danse, musique et un délicieux repas préparé par des femmes des Libellules. Cela nous a donné l'occasion de rencontrer une partie des habitants du foyer et de passer un moment très joyeux en leur compagnie.

En décembre, nous avons également été sur place lors de l'illumination du sapin de Noël avec soupe et musique.

Tous ces événements ont permis de créer un lien important avec les habitants du foyer. Nous sommes de plus en plus sollicités pour organiser des soirées, des moments de rencontre ou des prêts de salle pour des activités spécifiques.

Si nous sommes ouverts à prêter ou co-organiser des soirées avec eux, l'Abarc reste un lieu pour les jeunes de 15 à 22 ans et nous n'avons pas la possibilité de répondre positivement à toutes ces demandes.

Il nous paraît important de continuer nos collaborations avec le foyer des Tattes mais également de renforcer les rencontres avec les professionnels et responsables du lieu afin de, peut-être, développer des activités au sein du foyer pour répondre aux nombreuses demandes des habitants.

Collaborations / Réseaux / Stages



Comme chaque année, nos collaborations furent nombreuses et variées.

Nous continuons à collaborer avec le **Service de la Culture de Vernier** pour les buvettes lors des spectacles jeune public.

Nous participons à la **Fête au Village** en tenant un stand maquillage.

Nous collaborons également avec le **Quart'île** pour le “Bonhomme Hiver”.

Cette année, nous avons également accueilli les aînés de la Ville de Vernier accompagnés par le **Réseau Senior Vernier** pour un repas à midi ainsi qu’une après-midi de rencontre.

Nous avons aussi collaboré avec le **Festival FilmarCito** pour proposer deux jours de projections: un après-midi au foyer des Tattes avec des cours métrages d’animation et une journée au **Cycle du Renard** avec deux représentations d’un film cubain.

Une après-midi fut organisée à l’Abarc pour les pré-ados du Quart’île avec atelier de graffitis, atelier Break Dance et confection de pizzas.

Toutes ces collaborations nous permettent de faire connaître l’Abarc, de renforcer les liens entre services et institutions communales, mais également nous donnent l’opportunité de proposer des petits jobs toujours plus variés et intéressants à nos jeunes.

Au delà des projets d’animations, nous continuons à développer des réflexions communes avec la Maison de Quartier de Vernier-Village, les TSHM et les conseillers sociaux du Cycle du Renard.

Nous partageons nos idées sur les problématiques que rencontrent les jeunes que nous suivons. Nous avons ainsi mis en place des moments de rencontres pour échanger autour de situations spécifiques. Cela nous permet d’avoir les mêmes informations concernant

les jeunes et d'être ainsi plus efficaces.

L'Abarc a également participé aux séances IP3 (intervention précoce 3) autour de la question de l'alcool en milieu festif. Nous avons travaillé sur un règlement général à mettre en place lors de soirées publiques ou durant les locations de notre salle.

Cette année encore, nous avons accueilli un stagiaire de troisième année de la HETS qui a eu comme projet de construire un nouveau four à pizza puisque l'ancien avait été détruit lors de l'incendie en 2014.

Depuis la rentrée de septembre nous accueillons un étudiant de l'ECG pour son stage de maturité spécialisée.

Nous avons également collaboré avec la HETS en recevant deux étudiantes pour un travail sur l'analyse de l'activité.

Activités, actions accomplies

Sorties



L'organisation de sorties est aussi une activité réalisée par l'équipe de l'ABARC. Au printemps, une équipe composée d'une dizaine de garçons nous a accompagnés pour une sortie paintball en France voisine. La distance qui sépare l'ABARC de ce lieu n'est pas longue. Pourtant, peu habitués à sortir de leur quartier, les jeunes se sont montrés déstabilisés face au manque de repères sur lesquels ils peuvent compter habituellement. Si les valeurs et l'éthique en lien avec une telle activité peuvent sembler discutables, elles permettent néanmoins aux jeunes de se confronter à différents éléments liés au paintball : respect des règles de sécurité, esprit d'équipe, fair-play, etc.

Suite aux sollicitations d'une jeune fréquentant l'ABARC, l'équipe a décidé d'organiser un week-end destiné principalement aux filles. Ainsi, nous avons organisé une sortie à Europa Park afin de profiter des attractions et des sensations fortes qu'elles procurent. Cela ne s'est pas arrêté là. En effet, après une journée bien remplie, tout le groupe s'est rendu à la « horror night ». Tous ont tremblé de terreur en parcourant les labyrinthes, laboratoires expérimentaux et autres tunnels sombres peuplés de créatures monstrueuses et sanglantes. Les filles nous ayant accompagnés ont participé activement à son organisation : recherche d'un logement et de participants, élaboration d'un budget, etc. N'ayant pas de véhicule approprié, c'est avec le bus du Quart'ile que nous nous sommes rendus à Europa Park. Cela a aussi été l'occasion pour l'équipe de faire la connaissance de nouvelles personnes qui ne fréquentaient pas le lieu jusque là et de resserrer les liens déjà existants avec les jeunes que nous connaissions. Avant le départ, l'équipe d'animation a aussi pu rencontrer certains parents, ayant besoin d'être rassurés quant au départ de leur fille avec des travailleurs sociaux qu'ils ne connaissaient pas.

Face à un groupe de jeunes difficiles à mobiliser, peu de sorties ont été organisées cette année. Une partie de notre public régulier ayant un rythme de vie souvent en décalage avec les horaires imposés par les déplacements. De plus, ces derniers ont du mal à se mobiliser dans la préparation des sorties. Le fait d'attendre une certaine participation de leur part, qu'elle soit financière ou en nature, peut représenter un frein à la réalisation de ces projets. Enfin, les comportements à risques de certains et en particulier les problématiques liées à la consommation ne nous ont pas permis d'envisager des sorties de plusieurs jours et en dehors de la Suisse avec une partie du groupe fréquentant l'ABARC.



COMPTES

En notre qualité de contrôleur, nous avons vérifié la tenue de la comptabilité et nous attestons qu'elle a été tenue conformément aux dispositions des articles 957 à 963 du code des obligations suisse relatifs à la tenue de la comptabilité.

Nous avons vérifié les inventaires des comptes de bilan et certifions tous leurs soldes. D'autre part, nous avons contrôlé par sondage les comptes de charges et produits.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes reconnues par la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondage nous ont permis d'apprécier la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts de votre association.

Dès lors, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant une bonification sur l'exercice 2015 de CHF 6'805.79 pour un total de fonds propres de CHF 30'083.27 soit 12 % du total du bilan

Bien qu'ayant amélioré votre ratio de fonds propres de 4%, comme l'an dernier, nous attirons votre attention sur le fait que ce faible taux de fonds propres nécessite toujours une vigilance particulière pour ne pas mettre l'association en insuffisance de trésorerie.

Nous vous informons que le département a procédé à une retenue de CHF 962.80 sur les salaires pour la participation au mouvement de grève sur l'exercice 2015.

Nous constatons que la bonification est plus importante lors de l'exercice 2015 que la

moyenne de bonification des 4 exercices précédents et à notre sens, il est important de continuer vos efforts dans ce sens, en effet, il ne faut pas oublier que vous avez un créancier important qui est la commune de Vernier, à hauteur de CHF 36'000.00, et que vous, association financée par des deniers publics, ne pouvez pas savoir de quoi sera le futur économique de la commune, bien que le remboursement de cette créance soit prévue sur encore 5 ans sans intérêts, cela veut dire que cette dette s'éteindra en 2021, vous avez le devoir de rester vigilants sur toutes les dépenses.

Nous tenons à féliciter tant votre équipe de professionnel que votre comité pour l'excellent travail effectué tout au long de cette année et la clarté des documents présentés pour nous forger notre appréciation.

Nous vous remercions de la confiance témoignée et nous vous adressons tous nos vœux de succès.

Meyrin, le 15 mars 2016

CGR-Fiduciaire Sàrl
Thierry Chabanon
Gérant

Association « ABARC »

Vernier

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

(avec pour comparaison le bilan au 31 décembre 2014)

	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
Actifs mobilisés		
Liquidités	42'661.77	51'172.48
Débiteurs	0.00	0.00
Actifs transitoires	5'344.50	344.50
Total actifs mobilisés	<u>48'006.27</u>	<u>51'516.98</u>
Actifs immobilisés		
Mobilier	10'699.45	25'391.45
Bâtiment	254'096.25	254'096.25
J. Fonds d'amortissement bâtimen	-72'104.00	-56'140.00
Solde bâtiment	181'992.25	197'956.25
Total actifs immobilisés	<u>192'691.70</u>	<u>223'347.70</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>240'697.97</u>	<u>274'864.68</u>
<u>PASSIF</u>		
Fonds étrangers		
Passifs transitoires	1'000.00	17'881.50
Crédits à long terme	36'000.00	43'200.00
Provisions	8'000.00	0.00
Fonds d'investissement bâtiment	156'172.25	167'326.25
Fonds d'investissement matériel	1'429.45	1'429.45
Fonds d'investissement véhicule	8'013.00	21'749.00
Toal des fonds étrangers	<u>210'614.70</u>	<u>251'586.20</u>
Fonds propres		
Capital	23'277.48	22'561.46
Résultat de l'exercice	6'805.79	716.02
Total des fonds propres	<u>30'083.27</u>	<u>23'277.48</u>
TOTAL DES PASSIFS	<u>240'697.97</u>	<u>274'863.68</u>

Association « ABARC»

Vernier

COMPTES DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2015

(avec pour comparaison le compte de profits et pertes de l'exercice 2014)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>PRODUITS</u>		
Revenus des biens	5'164.45	443.25
Revenus divers	33'942.45	15'234.20
Subventions ordinaires	79'300.00	79'300.00
Subventions extraordinaire	0.00	21'800.00
Subvention Fase	273'996.85	268513.10
Fonds d'investissements	13'736.00	24'890.00
Produits exceptionnels	7'920.70	3'340.50
Total des produits	<u>414'060.45</u>	<u>413'521.05</u>
<u>CHARGES</u>		
Charges de personnel	288'296.65	273'652.70
Valeurs locatives	8'890.00	9'758.50
Assurances	5'935.70	5'478.40
Travaux	17'881.30	49'114.20
Mobilier matériel	9'724.40	14'742.15
Charges locaux	2'913.15	3'612.95
Matériel et équipements	1'452.55	285.90
Accueil, animations	12'387.82	5'683.00
Sorties organisées	10'214.90	6'625.90
Concerts et festival	7'134.10	4'589.60
Frais entretien véhicule + carburant	2'545.76	4'038.73
Fourniture bureau	608.25	459.70
Téléphones fixes et portables	1'232.40	901.90
Cotisations extérieures	400.00	400.00
Frais bancaire et postal	47.05	314.80
Charges administratives	580.00	580.00
Frais assemblée	1'317.30	1'689.90
Frais affranchissements et imprimés	1'562.98	577.80
Dédommagements au personnel	750.00	723.90
Total des frais généraux	<u>373'874.31</u>	<u>383'230.03</u>
Charges exceptionnelles	2'725.35	0.00
Amortissements	30'655.00	29'575.00
Résultat de l'exercice	<u>6'805.79</u>	<u>716.02</u>

Association « ABARC »

Vernier

Annexe au bilan 2015

Désignations	
1) Buts de l'association : Dans un objectif général de prévention et de promotion de qualité de vie, l'association et le personnel sont chargés d'une action socio-éducative et socioculturelle de développer des espaces d'expérimentation personnels et collectifs, auprès des jeunes de 15 à 22 ans	
2) Membres du comité: MM. Philippe Koeppel (Président), Mmes Sandra Muff (Vice-Présidente) et Barbara Steger (Trésorière) ; Christophe Galetti, Xavier Delfosse	
3) Organe de contrôle : CGR-Fiduciaire Sàrl - Thierry Chabanon	
4) Créanciers / Commune de Vernier	36'000
5) Actifs transitoires	5'345
6) Immobilisations corporelles : voir inventaire et valeur assurance mobilière (indication de valeur comptable	192'692
7) Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles	547'000
8) Provision du croire	néant
9) Fonds d'investissement	156'172
10) Passifs transitoires	8'000
11) Fonds propres	30'083



PERSPECTIVES 2016

Pour l'année 2016, nous souhaitons mettre l'accent sur:

L'accueil des nouveaux

Comme mentionné plus haut, nous voyons de nouveaux jeunes arriver depuis la rentrée. Nous allons donc prendre le temps de les accueillir et de mieux les connaître. Nous mettrons également l'accent sur le cadre général du lieu ainsi que les possibilités de développer des projets culturels ou personnels avec eux.

Donner aux jeunes les moyens techniques et financiers pour développer leurs projets culturels

Le studio son est pris d'assaut par bon nombre de jeunes. Pour certains, c'est une découverte, mais d'autres ont déjà des envies précises et le souhait de développer leurs

projets artistiques. Nous avons donc engagé un jeune afin d'encadrer et d'aider ces usagers au niveau de la technique et nous serons disposés à soutenir et accompagner les jeunes dans l'élaboration de ces projets.

Parallèlement, nous souhaitons réinvestir le Barac pour le transformer en studio d'enregistrement et de répétitions.

La mixité au sein de l'ABARC

La question des filles dans l'espace public tient toujours une place importante dans nos réflexions. Bien que quelques filles viennent ponctuellement à l'Abarc, elles restent encore très minoritaires et les échanges que nous pouvons avoir avec les collègues d'autres associations et les TSHM nous confrontent au fait que cette population est très difficile à aborder.

En 2015, nous avons suivi diverses formations et séances de réseaux autour des questions de genre qui nous donnent des pistes d'actions ou de réflexions. Nous poursuivrons ces rencontres et réflexions en 2016.



REMERCIEMENTS

Le comité et l'équipe d'animation remercient particulièrement :

les usager(e)s de l'ABARC :: les membres de l'association ABARC :: les habitant(e)s de Vernier :: le Conseil Administratif de la Ville de Vernier :: le Conseil Municipal de la Ville de Vernier :: le Service de la Cohésion Sociale de la Ville de Vernier :: le Service de la Culture de la Ville de Vernier :: le Centre d'Entretien de la Ville de Vernier :: la FAS'e et la FCLR

le Quart'île (anciennement l'Alibi) :: les TSHM de la Ville de Vernier :: les ilotiers et la police municipale de la Ville de Vernier :: Maria Kaplanidou, infographie :: Le festival FilmarCitò :: Le Foyer des Tattes

Pour leur soutien financier :

La Ville de Vernier :: La FAS'e

Le comité

Philippe Koeppel, président :: Sandra Muff, vice-présidente :: Barbara Steger, membre
Xavier Delfosses, membre :: Christophe Galetti, membre et délégué FCLR :: Jean-
Claude Jaquet, délégué communal

L'équipe d'animation

Kevin Beauverd, animateur 50% :: Thierry Zanella, animateur 50% :: Virginie Durussel,
animatrice 75% :: Fabienne Font-Baumann, secrétaire, comptable 20% :: Kevin Dousse,
moniteur :: Thibault Antigny, stage HETS 3ème année :: Nadim Hassan, stage ECG
3ème année

Avec le soutien de :

